

## Formulaire d'Inscription

Année Scolaire 2018/2019

Encadrement de l'après-midi

Inscription définitive de ma fille/mon fils à l'encadrement flexible de l'après-midi  
au Lycée Franco-Allemand

Horaire de l'encadrement	Cotisation des parents
Lu-Vend. 14.00 – 16.30 Heures	40,00 €

Fin du délai d'inscription : 30.06.2018

<b>Prénom de l'enfant</b>
Nom de famille de l'enfant : _____
Sexe :                                      féminin (    )    masculin (    ) _____
Date de naissance : _____
Classe : _____
Nom du/ de la responsable légal(e) : _____
Adresse (Code postal) : _____
Téléphone :                                      Mobile : _____
Adresse e-mail : _____
Particularités au niveau de la santé : _____
Autres remarques : _____
Je donne mon accord pour la transmission de mon adresse e-mail aux représentants des parents      Oui : (    )      Non : (    )

- (    ) En annexe : une demande de prise en charge des cotisations des parents avec justificatif actuel  
(    ) Règlement par prélèvement automatique prévu, conformément au justificatif ci-joint  
(    ) J'ai lu la fiche d'information et j'accepte les conditions indiquées

Lieu, Date

Nom/ Signature du/de la responsable légal(e)

## Encadrement flexible de l'après-midi au Lycée Franco-Allemand

---

### Inscription

L'inscription à l'encadrement des élèves pendant l'après-midi est facultative, elle devient cependant définitive pour l'année scolaire en cours, dès que la place a été confirmée.

### Horaires disponibles

- 14 : 00 – 15.00 Travail scolaire avec surveillance des devoirs
- 15 : 00 – 16.30 Loisirs et occupations créatives

Pendant les vacances scolaires, l'encadrement n'a pas lieu.

### LES FRAIS

La cotisation des parents s'élève à **40,-€** par mois. Elle est prélevée pour 11 mois d'encadrement au total.

### Règlement par prélèvement automatique

Veuillez prévoir le règlement par prélèvement automatique **du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 1<sup>er</sup> juillet 2019** en faveur du compte suivant :

Evangelische Jugendhilfe Freiburg-Zähringen  
Sparkasse Freiburg Nördlicher Breisgau  
IBAN: DE85 6805 0101 0002 3001 31  
Mot-clé: DFG plus – prénom et nom de famille de votre enfant

### Demande de prise en charge des cotisations des parents

Pour les responsables légaux qui habitent dans la ville de Fribourg et qui sont bénéficiaires d'une allocation de chômage (« Arbeitslosengeld II »), d'une allocation de logement, d'une allocation courante d'entretien (« Hilfe zum Lebensunterhalt »), de prestations de sauvegarde (« Grundsicherung nach SGB XII), respectivement de prestations consenties aux ayants droit conformément au « Asylbewerber-Leistungsgesetz », les cotisations des parents peuvent être prises en charge par la ville de Fribourg (voir le formulaire de demande ci-joint).

Veuillez prendre note que l'inscription n'est valable que si vous avez joint les pièces justificatives suivantes :

- Justificatif concernant le règlement par prélèvement automatique
- Demande de prise en charge des cotisations des parents avec les attestations correspondantes.

## **Encadrement flexible de l'après-midi au Lycée Franco-Allemand**

---

### **Mots d'excuse et autres informations**

Si votre enfant est malade/ ne peut prendre part que partiellement (à cause d'un rendez-vous chez le médecin etc.) à la séance d'encadrement, veuillez prévenir l'équipe d'encadrement par courriel : [DFGplus@jugendhilfe-freiburg.de](mailto:DFGplus@jugendhilfe-freiburg.de) . C'est la condition pour nous permettre de libérer votre enfant plus tôt de la séance d'encadrement! Notre équipe lit les courriels tous les jours à 14.00 heures. En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'équipe au numéro de téléphone suivant: **0176-53225960**.

### **Plan hebdomadaire**

Au début de l'année scolaire, vous recevrez un plan hebdomadaire où vous pourrez inscrire les horaires /jours d'encadrement que vous souhaitez pour votre enfant ainsi que d'autres observations.

### **Heures de consultation pour les parents**

Si vous voulez parler aux responsables, vous pouvez le faire tous les jours 15 à 30 minutes avant la fin de la séance d'encadrement.

### **Critères de sélection**

Au cas où il n'y aurait pas assez de places par rapport au nombre des demandes, la sélection se fera selon les critères suivants :

1. Familles monoparentales
2. Les deux parents travaillent
3. Les enfants de la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> classe

### **Résiliation**

La résiliation du système d'encadrement n'est possible qu'à la fin du semestre (31 janvier). Elle doit être déposée par écrit en respectant le délai fixé, c'est-à-dire pour le 15 janvier .

### **Date limite d'inscription : 30.06.2018**

### **L'inscription doit être adressée à :**

Ev. Jugendhilfe Freiburg-Zähringen  
Christa Nopper, Burgackerweg 12, 79104 Freiburg  
Tel.: 0761 50 430 42, adresse e-mail: [nopper@jugendhilfe-freiburg.de](mailto:nopper@jugendhilfe-freiburg.de)